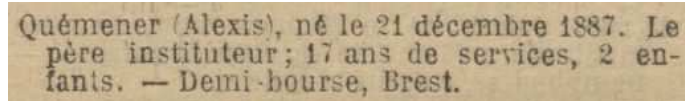


Alexis Charles Hervé QUÉMÉNER

Né le 21 décembre 1887 à Guerlesquin (*Finistère*) et décédé le 21 septembre 1911 à Toulon (*Var*) des suites de blessures reçues la veille lors de l'éclatement de la culasse d'un canon survenu à bord du croiseur **Gloire**. Inhumé à Landerneau (*Finistère*).

Fils d'**Alexis Antoine QUÉMÉNER**, instituteur à l'école publique de Guerlesquin.

Demi-boursier de l'État (*J.O. 5 déc. 1899, p. 7.837*). Lycée de Brest.



Quémener (Alexis), né le 21 décembre 1887. Le père instituteur; 17 ans de services, 2 enfants. — Demi-bourse, Brest.

Admis le 30 septembre 1906 à l'*École navale* à la suite du concours organisé la même année, étant classé 19^e sur 48 élèves (*Déc. min. 28 août 1906, J.O. 29 août 1906, p. 5.987*).

Nommé au grade d'aspirant de 2^e classe à compter du 1^{er} octobre 1908, étant classé 40^e sur 48 élèves (*Déc. min. 17 août 1908, J.O. 18 août 1908, p. 5.865*).

Promu au grade d'aspirant de 1^{re} classe à compter du 5 octobre 1909 (*D. 14 août 1909, J.O. 17 août 1909, p. 8.814*). Port de Lorient.

Promu au grade d'enseigne de vaisseau de 2^e classe à compter du 5 octobre 1911 (*D. 6 sept. 1911, J.O. 8 sept. 1911, p. 7.352*).

- *Le Temps*, n° 18.344, Vendredi 22 septembre 1911, p. 3,
en rubrique « *Affaires maritimes* ».

MARINE

Une explosion à bord de la « Gloire »

Nous avons annoncé hier dans une « Lettre aux abonnés » le terrible accident de tir qui s'est produit sur le croiseur cuirassé *Gloire*, et dans lequel six hommes ont trouvé la mort et huit autres ont été blessés.

Voici, d'après notre correspondant de Toulon, comment est survenue cette catastrophe.

Le croiseur cuirassé *Gloire*, battant pavillon du contre-amiral Favereau, effectuait hier, aux Sables-d'Olympe, ses tirs d'honneur. Toute la matinée, la *Gloire*, avec d'autres navires de la troisième escadre, commandée par le vice-amiral Aubert, avait procédé à ses exercices. Tout s'était passé normalement.

Vers 10 h. 30, dans une casemate de 164,7 bâbord avant du navire, où se trouvait une escouade sous le commandement de l'enseigne Guémener, une explosion se produisit. L'accident aurait eu pour cause l'inflammation d'une gargousse au moment de son introduction dans la pièce. Un coup ayant été tiré, un servant ouvrit la culasse, les pourvoyeurs placés derrière tenant dans leurs bras les gargousses de chargement; un subit retour de flamme mit le feu à la gargousse portée par un matelot canonnier et une seconde gargousse s'enflamma également.

La casemate fut immédiatement envahie par des flammes et des gaz qui empêchaient d'y pénétrer les sauveteurs accourus en entendant le bruit de l'explosion. On aéra rapidement la tourelle et on se porta au secours des blessés. Un spectacle horrible s'offrit à la vue des sauveteurs. Sur le pont gisaient étendus quatorze hommes, les vêtements noircis, en lambeaux, le visage ensanglanté; les uns se tordaient, en proie à d'horribles souffrances, d'autres étaient inanimés. On releva les malheureux, qu'on transporta à l'infirmerie du bord. Là on constata que le matelot fusilier Savina, originaire de Bretagne, avait cessé de vivre; les autres portaient des blessures sur tout le corps. Ils avaient en outre subi un commencement d'intoxication causée par l'absorption des gaz délétères.

Le capitaine de vaisseau Lejay informait immédiatement le port de l'accident par télégraphie sans fil et la *Gloire* faisait route vers Saint-Mandrier, où elle arrivait vers une heure. Les blessés étaient aussitôt débarqués.

Tous ces malheureux étaient horriblement brûlés; ils avaient en outre absorbé une grande quantité de gaz nocifs produits par l'inflammation de la poudre. Les brûlures sont du troisième degré, par conséquent très graves. L'intoxication peut en outre provoquer des troubles intérieurs.

Après avoir déposé les blessés à l'hôpital, la *Gloire* a appareillé à nouveau pour se rendre au large, où elle a déchargé les pièces avec lesquelles devait être continué le tir, et après cette opération, le drapeau en berne, elle vint reprendre son mouillage en rade avec la troisième escadre.

Voici la liste des victimes :

Six morts : Savina, matelot canonnier, né le 26 février 1888 à Ploare (Finistère); Rolland, matelot fusilier, 23 ans, né à Brest; Jézequel, quartier-maître armurier, 21 ans, né à Belliq-Kerhuon (Finistère); Michel, matelot, 21 ans, né à Locronen (Finistère); Caradec, canonnier, 20 ans, né à Quimper; Le Ber, fusilier, 22 ans, né à Lesneven (Finistère).

Huit blessés : Quémener, enseigne de vaisseau, né le 21 septembre 1887, à Lamarvel (Finistère); Allain, quartier-maître canonnier, 21 ans, né à Lambézellec (Finistère); Le Goff, 22 ans, fusilier, né à la Forest (Finistère); Chapalain, 21 ans, canonnier, né à Lambézellec; Pairaud, canonnier, 21 ans, né à Cravanno-Floarec (Charente-Inférieure); Audo, canonnier, 22 ans, né à la Trinité (Morbihan); Houze, matelot, né à Française-en-Enaguy (Côtes-du-Nord), 21 ans; Blanche, né à Sarzeau (Morbihan).

Deux officiers et un premier maître, qui se trouvaient dans la casemate, ont été légèrement brûlés, mais leur état est sans gravité; ils sont soignés à l'infirmerie du bord.

L'enseigne Quémener faisait partie de l'état-major de l'amiral Jauréguiberry pendant les manœuvres navales; il venait d'embarquer sur la *Gloire* comme officier canonnier.

Le contre-amiral Favereau, dont le pavillon est sur la *Gloire*, est allé visiter hier les blessés, qui ont également reçu la visite du contre-amiral Bouxin, préfet maritime par intérim.

Dès qu'il a appris la triste nouvelle, M. Delcassé, ministre de la marine, a adressé à l'amiral Aubert, qui commande la troisième escadre, le télégramme suivant :

*Ministre marine à amiral
à bord du Saint-Louis.*

Je vous prie d'exprimer aux blessés ma profonde sympathie et mes vœux ardents pour leur prompt rétablissement. Veuillez aussi, dès que vous le pourrez, m'informer des causes de l'accident.

DELCASSÉ.

M. Caillaux, président du conseil, a reçu hier soir M. Delcassé qui lui a communiqué les renseignements relatifs à l'explosion survenue à bord de la *Gloire*.

- *Le Temps*, n° 18.345, Samedi 23 septembre 1911, p. 6, en rubrique « *Dernières nouvelles* ».

La catastrophe de la « Gloire »
(Dépêche de notre correspondant particulier)

Toulon, 22 septembre.

Le canonnier breveté Jean-Marie Blanche a succombé ce matin à ses blessures. Il était né à Roc-jacob, par Sarzeau (Morbihan). Il était âgé de vingt-trois ans.

Son corps a été enlevé, à dix heures, de la salle des blessés et transporté à l'amphithéâtre, à côté des huit autres cadavres, qui sont actuellement mis en bière.

L'enseigne Quémener n'avait que vingt-quatre ans. Son père est un modeste instituteur d'un village des environs de Brest.

Dès qu'il reçut un premier télégramme, envoyé par l'autorité maritime, lui annonçant l'accident survenu à son fils, le vieil instituteur est parti pour Toulon, où il doit arriver aujourd'hui.

On signale, au nombre des blessés, le lieutenant de vaisseau canonnier Roman, de la *Gloire*, qui a été grièvement brûlé aux deux mains en se portant au secours des victimes quelques secondes après l'accident, alors que l'atmosphère de la casemate était irrespirable. Cet officier résolut d'y pénétrer tout de même, et il s'élança dans la casemate. Il dut en ressortir aussitôt, les deux mains grièvement brûlées. Mais il ne voulut pas toutefois se faire hospitaliser, et après un pansement à l'infirmerie du bord, il demeura à son poste.

La conduite du lieutenant de vaisseau Roman sera signalée à l'attention particulière du ministre.

Deux autres sauveteurs ont été également victimes de leur courage : ce sont le premier maître canonnier Gloaguen et un matelot. Le premier a été légèrement brûlé au visage, le matelot est ressorti de la casemate à demi asphyxié.

Le vice-amiral Aubert aussitôt informé du décès de Blanche, s'est fait conduire avec le contre-amiral Favereau et le capitaine de vaisseau Barbin, commandant de la *Gloire*, à Saint-Mandrier. Il a visité les blessés et leur a annoncé qu'ils auraient la médaille militaire.

• *Le Journal*, n° 6.935, Vendredi 22 septembre 1911, p. 1.

La Catastrophe de la "Gloire"

IL Y A HUIT MORTS

TOULON, 21 septembre. (Par dépêche de notre correspondant particulier) — Deux décès se sont produits dans la matinée. Après une nuit des plus agitées ce fut d'abord, à cinq heures, la mort du quartier-maître canonnier Yves Allain, né le 4 mai 1891 à Lambézellec (Finistère); puis à 8 h. 30 celle de l'enseigne de vaisseau de 2^e classe Alexis Quemener, né le 21 décembre 1887 à Lanavily (Finistère).

L'enseigne Quemener avait reçu de sérieuses brûlures aux mains et au visage, mais elles n'étaient pas mortelles et le jeune officier s'en fût aisément tiré si, au moment de la catastrophe, il n'avait tenu à honneur de demeurer à son poste jusqu'à ce que la casemate eût été évacuée. Comme un commandant qui quitte son navire le dernier, il resta jusqu'au bout dans l'atmosphère empoisonnée par les gaz délétères et se refusa à recevoir des soins tant que tout le monde n'était pas en sûreté. Il meurt de son beau geste.

Voici donc huit corps allongés côte à côte dans la chapelle de l'hôpital. Six blessés sont encore au toilet n° 1, où ils reçoivent des soins pressés sous la direction de M. le docteur Regnault, médecin de 1^{re} classe. Deux sont encore en très grand danger et on a peu d'espoir de les sauver; un autre est dans un état inquiétant. Enfin, trois paraissent hors de danger.

La commission d'enquête, présidée par le contre-amiral Favereau, comprend le capitaine de frégate chargé des tirs en troisième escadre, un ingénieur d'artillerie navale et un ingénieur des constructions navales. Elle s'est réunie ce matin à bord de la *Gloire*, où s'est également rendu l'ingénieur général Teillard-d'Egry, inspecteur général de l'artillerie navale, de passage à Toulon en tournée d'inspection.

Un des médecins attachés au service du pavillon toilet n° 1 me dit que la plupart des blessés ont peu souffert. Ils sont presque tous dans un état d'abattement qui les rend insensibles. D'ailleurs, l'état de ceux qui souffrent est plus rassurant. « Ce sont là, me dit-il, des accidents horribles contre lesquels nous sommes désarmés. Les brûlures ne sont rien, car on peut atténuer la souffrance, mais nous ne pouvons rien contre l'intoxication causée par l'absorption des gaz. Il faut laisser agir la nature. »

• *L'Ouest-Éclair* – éd. de Rennes –, n° 4.625, Vendredi 22 septembre 1911, p. 1.

La catastrophe du cuirassé "La Gloire"

ON COMPTE A L'HEURE ACTUELLE
HUIT MORTS!

L'état des six blessés est grave

L'Ouest-Eclair a annoncé hier matin le terrible accident qui s'était produit la veille à bord du croiseur-cuirassé la *Gloire*, et qui a fait quatorze victimes, toutes originaires de la Bretagne. Notre information a causé dans les milieux maritimes de notre région une énorme émotion. C'est souvent le tour de la Bretagne, en effet, d'être endeuillée. Chaque catastrophe maritime l'atteint dans la personne de plusieurs de ses enfants, et le nombre de ceux qui, sur nos côtes, pleurent des êtres chers, ravis soudainement à leur affection par un destin cruel, est considérable. Au moins ont-ils la consolation de penser que ces morts ne sont pas inutiles et qu'elles servent bien la Patrie.

A toutes les familles éplorées des victimes de la *Gloire*, *L'Ouest-Eclair* présente ses respectueuses condoléances.

TOULON, 21 septembre. — L'émotion causée par la catastrophe de la *Gloire* est loin d'être calmée. M. Gasquet, maire de Toulon, voulant associer la population toulonnaise au deuil cruel qui frappe encore une fois notre vaillante marine, a envoyé un télégramme à M. Delcassé et a fait une visite ce matin à l'amiral Aubert, commandant la 3^e escadre, et au préfet maritime.

Deux nouveaux décès se sont produits ce matin. Le quartier-maître Allain a succombé aux premières heures du jour, et l'enseigne Quémener vers dix heures, après une agonie terrible.

Lorsqu'on avait relevé le malheureux officier dans la tourelle, on constata dès l'abord que ses yeux étaient très gravement atteints. Il serait certainement resté aveugle.

L'enseigne de vaisseau était né à Guerlesquin le 21 décembre 1887. Il appartenait au port de Lorient et n'était que depuis peu de temps sur la *Gloire*. Il provenait du *Jauréguiberry*.

Le quartier-maître Yves Allain était originaire de Lambézellec. Il était âgé de vingt ans.

Le nombre des morts est à l'heure actuelle de huit.

HUIT MORTS !

Voici la liste des marins décédés :

Pierre Savina, matelot canonnier, né le 26 février 1888, à Ploaré (Finistère).

Edmond Rolland, matelot fusilier, 23 ans, né à Brest.

Vincent Jézéquel, quartier-maître armurier, 21 ans, né à Belliq-Kerhuon (Finistère).

Jean-Marie Michel, matelot, 21 ans, né à Locronen (Finistère).

Louis Caradec, canonnier, 20 ans, né à Quimper.

Pierre Le Ber, fusilier, 22 ans, né à Lesneven (Finistère).

Quémener, enseigne de vaisseau, né le 21 septembre 1887, à Lamarvely (Finistère).

Yves Allain, quartier-maître canonnier, 21 ans, né à Lambézellec (Finistère).

SIX BLESSÉS

Voici les noms des blessés :

Corentin Le Goff, 22 ans, fusilier, né à La Forest (Finistère).

Auguste Chapallain, 21 ans, canonnier, né à Lambézellec (Finistère).

Gaston Pacraud, canonnier, 21 ans, né à Cravano-Floarec (Charente-Inférieure).

Joseph Audo, canonnier, 22 ans, né à La Trinité (Morbihan).

Pierre Houzé, matelot, 21 ans, né à Française, en Enaguy (Côtes-du-Nord).

Jean-Baptiste Blanchot, né à Sarzeau (Morbihan).

PARIS, 21 septembre. — M. Delcassé, ministre de la marine, a adressé le télégramme suivant à l'amiral Aubert, commandant la troisième escadre à Toulon :

Ministre à Amiral, St-Louis,

Les décès que vous m'annoncez affligent profondément le président de la République et le Gouvernement et leur font souhaiter d'autant plus vivement la guérison des blessés.

Je vous prie de me tenir au courant de leur état.

Obligé d'être à Brest demain pour le lancement du Jean-Bart, et à Lorient samedi pour le lancement du Courbet, je charge l'amiral Aubert, chef d'état-major général, de me représenter aux obsèques.

DELCASSÉ.

UN PREMIER SECOURS

PARIS, 21 septembre. — A la première nouvelle de l'explosion qui a fait déjà huit victimes à bord du cuirassé la *Gloire*, la société de secours aux familles des marins français naufragés, s'est empressée de mettre à la disposition de M. le ministre de la marine une somme de deux mille francs, destinée à être répartie immédiatement entre les parents des victimes de ce terrible accident.

- *L'Ouest-Éclair* – éd. de Rennes –, n° 4.626, Samedi 23 septembre 1911, p. 1.

LA CATASTROPHE DE LA « GLOIRE »

Autant de victimes, autant de héros

Comment mourut l'enseigne Quémener

TOULON, 22 septembre. — La commission chargée d'enquêter sur les causes de l'accident qui s'est produit à bord du cuirassé « Gloire » est présidée par l'amiral Faveau. Elle compte neuf membres, dont les commandants du « Gaulois » et du « Saint-Louis », les capitaines de frégate Cottoni et Mercier et quatre lieutenants de vaisseau canoniers. Cette commission a commencé ses travaux cet après-midi ; les résultats, qui seront tenus rigoureusement secrets, seront transmis au ministre.

CE QUI PROVOQUA L'EXPLOSION

TOULON, 22 septembre. — Un officier canonier que j'ai vu dans la soirée m'a expliqué l'accident, qui se serait produit de la façon suivante :

Après un tir particulièrement satisfaisant, les canoniers de la casemate de la pièce de babord, encouragés par leur succès, oublièrent un peu les prescriptions récentes et les instructions sur les opérations de tir. Ils en accélèrent donc la rapidité déjà grande et le projectile fut introduit dans l'âme du canon. C'est au moment où le servant Savina, qui a été tué d'ailleurs sur le coup, plaçait la serge de poudre noire qui précède la douille où se trouve la cartouche en laiton et contenant le fulminate de mercure que l'explosion meurtrière s'est produite. On ne peut que formuler l'hypothèse de l'échauffement de la pièce qui, à l'instant où la culasse était poussée, détermina un retour de flamme, lequel enflamma la gargousse ; celle-ci éprouvant une certaine résistance explosa avec une déconcertante soudaineté, fauchant tous les hommes qui se trouvaient dans la casemate.

« Il ne peut en être qu'ainsi, a ajouté notre interlocuteur, car la gargousse n'éprouvant aucune compression n'explose ordinairement pas ; la poudre fuse comme un feu de bengale. C'est ainsi que récemment, à bord du cuirassé « Justice », une gargousse pour canon de 305 prit feu dans les bras du quartier-maître. Celui-ci, sans s'émouvoir, se tourna de côté et laissa tomber sur le parquet blindé la gargousse qui acheva de brûler sans causer d'accident.

UN NOUVEAU DECES

TOULON, 22 septembre. — Le canonier breveté Jean Blanchot vient de succomber à ses terribles blessures. Ce nouveau décès porte à neuf le nombre des victimes de l'accident du cuirassé « Gloire ».

L'état de deux autres blessés sur quatre reste grave.

La Préfecture maritime a demandé à l'hôpital de Saint-Mandrier que, sauf empêchement, les obsèques aient lieu lundi, dans l'après-midi, aux frais de l'Etat.

Le vice-amiral Aubert, chef d'état-major de la marine, viendra y assister.

TOULON, 22 septembre. — Nous avons fait prendre des nouvelles des cinq survivants qui restent en traitement à l'hôpital de Saint-Mandrier. Si elles sont quelque peu rassurantes pour trois d'entre eux, il n'en est pas de même malheureusement pour les deux autres, Houzé et Pacraud, dont l'état inspire les plus vives inquiétudes.

COMMENT NOS MARINS SAVENT MOURIR

TOULON, 22 septembre. — Le vice-amiral Aubert a fait annoncer aux blessés de la « Gloire » que le ministre de la Marine allait les proposer pour la médaille militaire.

D'après les témoignages officiels, l'enseigne Quémener est mort victime de son devoir. Il avait été en effet le moins grièvement brûlé, mais il ne voulut quitter la casemate que le dernier. Il demeura donc dans cette casemate, dont l'atmosphère était empoisonnée par les gaz nocifs, jusqu'à ce que tous ses hommes aient été retirés. Ce beau geste lui aura coûté la vie. Quémener est mort en brave, voulant partager jusqu'au

bout le danger couru par sa vaillante escouade de canoniers.

Il était effroyablement brûlé aux mains, au visage et même dans la poitrine. Ses yeux étaient pris et il n'aurait certainement pas conservé la vue. La nuit fut agitée. Le matin, comme des camarades de son navire venaient le visiter, lui et les autres blessés, il les fit appeler et leur dit :

— Surtout qu'on n'accuse personne !

Et il balbutia :

— Je ne crois pas qu'il y ait eu erreur ou imprudence. L'accident est dû à la fatalité.

Les docteurs et infirmiers s'approchèrent pour le calmer.

— Non, dit le jeune officier, ne vous occupez pas de moi ! Je suis perdu ; occupez-vous de ces enfants et tâchez de les sauver.

Se disant, il montrait les autres lits où reposaient encore les matelots canoniers et fusiliers blessés.

M. Quémener demanda alors à un des frères présents de venir auprès de lui. Il lui adressa ses dernières recommandations intimes ; puis, par geste, pria qu'on le laissât reposer. Il tourna la tête. Quelques minutes après il entra dans le coma et au bout d'une heure rendait le dernier soupir.

A bord des navires de l'armée navale, dans les divers services de l'Arsenal, dans les régiments de notre garnison et au sein de nombreuses associations ou sociétés civiles, des listes de souscription circulent pour offrir de superbes couronnes aux victimes.

TROIS SAUVETEURS ONT ETE BLESSES

TOULON, 22 septembre. — On signale au nombre des blessés, le lieutenant de vaisseau canonier Roman, de la « Gloire », qui a été grièvement brûlé aux deux mains en se portant au secours des victimes. Quelques secondes après l'accident alors que l'atmosphère de la casemate était irrespirable, cet officier résolut d'y pénétrer tout de même et il se lança dans la casemate ; il dut en ressortir aussitôt, les deux mains grièvement brûlées, mais il ne voulut pas toutefois se faire hospitaliser et après un pansement à l'infirmerie du bord, il demeura à son poste.

La conduite du lieutenant de vaisseau Roman sera signalée à l'attention particulière du ministre.

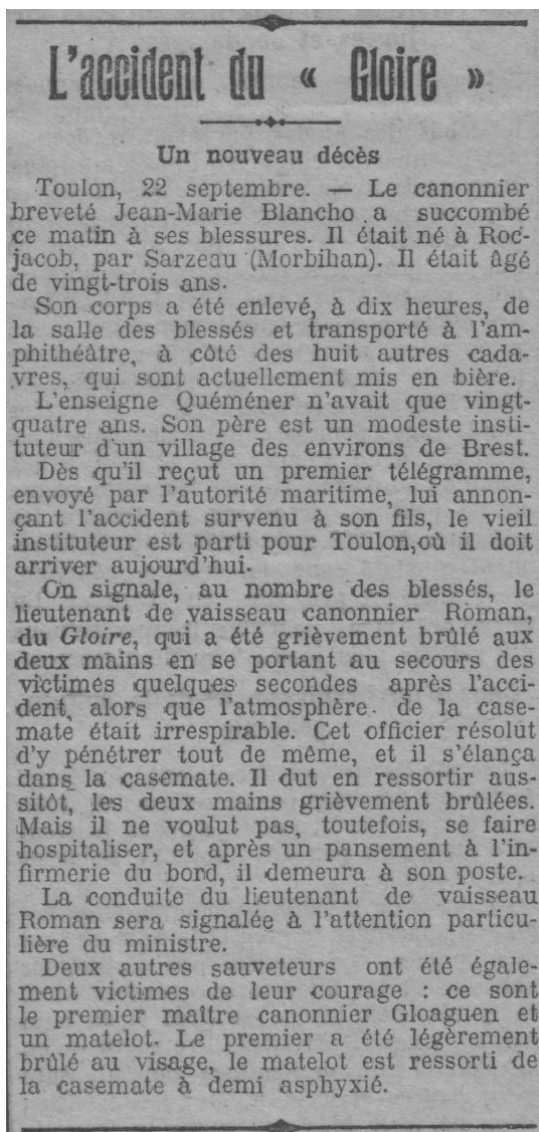
Deux autres sauveteurs ont été également victimes de leur courage. Ce sont le premier maître canonier Gloaguen et un matelot. Le premier maître a été légèrement brûlé au visage ; le matelot est ressorti de la casemate à demi-asphyxié.

CONDOLEANCES A M. DELCASSÉ

TOULON, 22 septembre. — Le maire de Toulon, a adressé à M. Delcassé le télégramme suivant :

« Profondément ému par l'horrible catastrophe qui frappe notre marine, je vous prie d'agréer les vives condoléances de la municipalité, du conseil municipal et de la population toulonnaise, associés dans ce deuil national. »

- *Le Rappel*, n° 15.171, Dimanche 24 septembre 1911, p. 2.



- *La Lanterne*, n° 12.571, Dimanche 24 septembre 1911, p. 2.

EXPLOSION A BORD

L'ACCIDENT DU CUIRASSÉ « GLOIRE »

Un neuvième décès. — Etat alarmant de deux blessés. — L'enseigne Quemener est mort victime de son devoir. Les sauveteurs.

Toulon, 22 septembre. — Le canonnier breveté Jean-Marie Blancho a succombé dans la matinée à ses blessures. Il était né à Rocjacob, par Sarzeau (Morbihan), il était âgé de 23 ans.

Son corps a été enlevé à dix heures, de la salle des blessés et transporté à l'amphithéâtre, à côté des huit autres cadavres, qui sont actuellement mis en bière.

Parmi les cinq survivants, deux sont dans un état désespéré : ce sont le fusillier Bouzé et le canonnier Pacraud. On conserve encore quelque espoir d'arracher ce dernier à la mort. Quant aux trois autres, Le Goff, Chapelain et Tudot, on les croit hors de danger.

Les vapeurs toxiques dégagées par la poudre, qu'ils ont absorbées, sont pour la plupart des victimes la cause déterminante de leur fin épouvantable.

« — Il est difficile, a déclaré M. Jan, médecin en chef de l'hôpital, qu'un homme puisse résister à une intoxication de ce genre. »

Le vice-amiral Aubert, aussitôt informé du décès de Blancho, c'est fait conduire avec le contre-amiral Favereau et le capitaine de vaisseau Barbin, commandant de la *Gloire*, à Saint-Mandrier. Il a visité les blessés et leur a annoncé qu'ils auraient la médaille militaire.

Les témoignages officiels racontent que l'enseigne Quemener est mort victime de son devoir ; il avait été, en effet, le moins grièvement brûlé, mais il ne voulut quitter la casemate que le dernier ; il demeura donc dans cette casemate, dont l'atmosphère était empoisonnée par les gaz nocifs, jusqu'à ce que tous ses hommes aient été retirés.

Ce beau geste lui aura coûté la vie ; Quemener est mort en brave, voulant partager jusqu'au bout le danger couru par sa vaillante escouade de canonniers.

L'enseigne Quemener n'avait que vingt-quatre ans. Son père est un modeste instituteur d'un village des environs de Brest.

Dès qu'il reçut un premier télégramme, envoyé par l'autorité maritime, lui annonçant l'accident survenu à son fils, le vieil instituteur est parti pour Toulon.

Le corps de l'enseigne de vaisseau Quemener a été laissé dans sa chambre à l'hôpital et, à partir de ce soir, il est veillé par des camarades.

Les corps des sept autres victimes ont été déposés dans l'amphithéâtre de Saint-Mandrier, transformé en chapelle ardente. Les corps seront renfermés dans des cercueils de plomb pour attendre la date définitive des obsèques.

On signale, au nombre des blessés, le lieutenant de vaisseau canonnier Roman, de la *Gloire*, qui a été grièvement brûlé aux deux mains, en se portant au secours des victimes quelques secondes après l'accident, alors que l'atmosphère de la casemate était irrespirable. Cet officier résolut d'y pénétrer tout de même, et il s'élança dans la casemate. Il dut en ressortir aussitôt, les deux mains grièvement brûlées. Mais il ne voulut pas toutefois se faire hospitaliser, et après un pansement à l'infirmerie du bord, il demeura à son poste.

La conduite du lieutenant de vaisseau Roman sera signalée à l'attention particulière du ministre.

Deux autres sauveteurs ont été également victimes de leur courage : ce sont le premier maître canonnier Gloaguen et un matelot. Le premier a été légèrement brûlé au visage, le matelot est ressorti de la casemate à demi asphyxié.

A bord des navires de l'armée navale, dans les divers services de l'arsenal, dans les régiments de notre garnison et au sein de nombreuses associations ou sociétés civiles, des listes de souscriptions circulent pour offrir de superbes couronnes aux victimes.

Le préfet du Var et le maire de Toulon ont apporté personnellement les condoléances du département et de la population toulonnaise à l'amiral Aubert.

Les funérailles

Toulon, 22 septembre. — Les funérailles des neuf morts du *Gloire* auront lieu à Toulon, lundi à 2 heures.

Les cercueils seront transportés dans la matinée de lundi par un vapeur de l'hôpital de Saint-Mandrier à l'arsenal ; en traversant la rade, ils seront salués au passage par les navires des escadres du Nord et de la Méditerranée réunies. Ils seront descendus au grand quai de l'Horloge et conduits au rez-de-chaussée du musée naval de l'arsenal, transformé en chapelle ardente.

Après les obsèques, les corps seront dirigés sur le pays natal des défunts.

Deux accidents

Deux accidents sont signalés sur des bâtiments de l'escadre de la Méditerranée.

Sur le *Waldeck-Rousseau*, le matelot chauffeur Tanghui, occupé à la réparation d'un joint de tuyau, a été brûlé sur différentes parties du corps.

Sur le *Fantassin*, le chauffeur Noullec Pierre a été brûlé dans les mêmes conditions.